

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 10/12/2024 - 31325 - 2006 B 02149 - 493 856 629 - 6Tmatic

6Tmatic

14 RUE DE LA CARNOY
RESIDENCE LA FEUILLERAIE
59130 LAMBERSART

COMPTES ANNUELS
du 01/01/2023 au 31/12/2023

DELPLACE
EXPERTISE COMPTABLE, FISCALE ET SOCIALE

Conforme
CC

d

CABINET DELPLACE & ASSOCIÉS

85B, rue du Molinel

59700 MARCQ-EN-BAROEUL

Tél. 03 20 99 90 90 – E-mail : delplace@3aexpert.fr

Sommaire

Attestation de l'expert-comptable	2
MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS	2
Bilan	6
ACTIF	6
<i>Actif immobilisé</i>	<i>6</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>6</i>
PASSIF	7
<i>Capitaux Propres</i>	<i>7</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>7</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>7</i>
Compte de résultat	9
Bilan détaillé	12
ACTIF	12
<i>Actif immobilisé</i>	<i>12</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>12</i>
PASSIF	13
<i>Capitaux Propres</i>	<i>13</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>13</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>13</i>
Compte de résultat détaillé	15
Liasse Fiscale	18

6Tmatic

Attestation de présentation

Attestation de l'expert-comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de notre mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise 6Tmatic pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

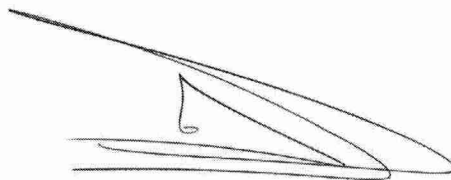
A la date de nos travaux qui ne constituent ni un audit, ni un examen limité et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 33 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euros
Total bilan :	870 456,01
Chiffre d'affaires :	
Résultat net comptable :	2 529,64

22

Fait à Marcq-en-Baroeul
Le 25/04/2024



S.A.S. Cabinet DELPLACE & Associés
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Hauts-de-France
Représentée par Monsieur Nicolas DELPLACE
Expert-Comptable

6Tmatic

Soldes intermédiaires de gestion

6Tmatic

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

6Tmatic

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	24 702	20 050	4 652	12 886	- 8 234
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	200 460	50 115	150 345	150 345	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	225 162	70 165	154 997	163 231	- 8 234
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	553		553		553
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 382		2 382	1 730	652
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	672 896		672 896		672 896
Disponibilités	39 628		39 628	701 926	- 662 298
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	715 459		715 459	703 656	11 803
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	940 621	70 165	870 456	866 887	3 569

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 197 000)	197 000	197 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	7 000	7 000	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	22 285	22 285	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	515 499	473 854	41 645
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	2 530	41 646	- 39 116
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	744 314	741 785	2 529
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	124 942	118 532	6 410
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200	1 200	
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices		5 370	- 5 370
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	126 142	125 102	1 040
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	870 456	866 887	3 569

6Tmatic

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services				9 436	- 9 436 -100
Chiffres d'affaires Nets				9 436	- 9 436 -100
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				9 533	- 9 533 -100
Autres produits		0	226	- 226	-100
Total des produits d'exploitation (I)		0	19 194	- 19 194	-100
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes		4 022	9 795	- 5 773	-58,94
Impôts, taxes et versements assimilés		583	4 866	- 4 283	-88,02
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements sur immobilisations		8 234	15 948	- 7 714	-48,37
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges		20	5 515	- 5 495	-99,64
Total des charges d'exploitation (II)		12 859	36 124	- 23 265	-64,40
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)		-12 859	-16 930	4 071	24,05
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés		22 245	914	21 331	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)		22 245	914	21 331	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions			50 115	- 50 115	-100
Intérêts et charges assimilées		6 409		6 409	N/S
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)		6 409	50 115	- 43 706	-87,21
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		15 836	-49 201	65 037	132,19
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)		2 977	-66 130	69 107	104,50

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		226	- 226	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital		310 000	- 310 000	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)		310 226	- 310 226	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		197 080	- 197 080	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		197 080	- 197 080	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		113 146	- 113 146	-100
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	447	5 370	- 4 923	-91,68
Total des Produits (I+III+V+VII)	22 245	330 335	- 308 090	-93,27
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	19 716	288 689	- 268 973	-93,17
RESULTAT NET	2 530	41 646	- 39 116	-93,92
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

6Tmatic

Bilan détaillé

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Autres immobilisations corporelles	24 702	20 050	4 652	12 886	- 8 234
218100 INST.AGENC.DIVERS				7 756	- 7 756
218200 MATERIEL DE TRANSPOR	24 702		24 702	24 702	
281810 AMORT.AG.CON.S.DIVERS				-7 756	7 756
281820 AMORT.MATERIEL DE TR		20 050	-20 050	-11 816	- 8 234
Autres titres immobilisés	200 460	50 115	150 345	150 345	
273000 PARTS GENOSCREEN	200 460		200 460	200 460	
297300 PROV. DEPR TITRES ACT. PORTEF.		50 115	-50 115	-50 115	
TOTAL (I)	225 162	70 165	154 997	163 231	- 8 234
Actif circulant					
. Etat, impôts sur les bénéfices	553		553		553
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFI	553		553		553
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 382		2 382	1 730	652
445670 CREDIT DE TVA	2 182		2 182	1 530	652
445860 TVA S/FACT.NON PARVE	200		200	200	
Valeurs mobilières de placement	672 896		672 896		672 896
508100 CAT	672 896		672 896		672 896
Disponibilités	39 628		39 628	701 926	- 662 298
512000 BANQUE SG	37 859		37 859	49 506	- 11 647
512100 SG C.A.T				652 420	- 652 420
518700 BANQUES PROD. A RECE	1 770		1 770		1 770
TOTAL (II)	715 459		715 459	703 656	11 803
TOTAL ACTIF (0 à V)	940 621	70 165	870 456	866 887	3 569

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 197 000)	197 000	197 000	
101300 CAPITAL APPELE VERSE	197 000	197 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	7 000	7 000	
104100 PRIMES D'EMISSION	7 000	7 000	
Réserve légale	22 285	22 285	
106110 RESERVE LEGALE PROP.	22 285	22 285	
Autres réserves	515 499	473 854	41 645
106800 AUTRES RESERVES	515 499	473 854	41 645
Résultat de l'exercice	2 530	41 646	- 39 116
TOTAL (I)	744 314	741 785	2 529
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Associés	124 942	118 532	6 410
455100 C/C MR MAHIEU PHILIPPE	115 064	115 064	
455200 C/C DUFOUR LAETITIA	3 469	3 469	
455800 ASSOCIES INTERETS COURUS	6 409		6 409
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200	1 200	
408100 FOURNIS.FACT.NON PAR	1 200	1 200	
. Etat, impôts sur les bénéfices		5 370	- 5 370
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFI		5 370	- 5 370
TOTAL (IV)	126 142	125 102	1 040
TOTAL PASSIF (I à V)	870 456	866 887	3 569

6Tmatic

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Production vendue services				9 436	- 9 436
706400 LOYERS & CHGES				9 436	- 9 436
REFACT. VAU					
Chiffre d'affaires Net				9 436	- 9 436

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de		9 533	- 9 533	-100
791120 INDEMN RUPTURE ANTICIPEE		9 533	- 9 533	-100
Autres produits	0	226	- 226	-100
758000 PRODUITS DIV.GESTION	0	226	- 226	-100
Total des produits d'exploitation (I)	0	19 194	- 19 194	-100
Autres achats et charges externes	4 022	9 795	- 5 773	-58,94
606110 FOURN.NON STOCK.(ELE		364	- 364	-100
614000 CHARGES LOCATIVES		5 137	- 5 137	-100
616100 ASS. VEHICULE	539	509	30	5,89
616200 ASS. RESP. CIVILE		107	- 107	-100
618100 DOCUMENTATION GENERA		375	- 375	-100
622600 HONORAIRES	1 000	1 000	1 000	N/S
622610 HONORAIRES DIVERS		1 000	- 1 000	-100
622700 FRAIS ACTES & CONTEN	45	42	3	7,14
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENT	1 743	831	912	109,75
625600 MISSIONS	160	600	- 440	-73,33
626100 FRAIS TELECOM	463	464	- 1	-0,22
627800 SERVICES BANCAIRES	72	366	- 294	-80,33
Impôts, taxes et versements assimilés	583	4 866	- 4 283	-88,02
635110 TAXE PROFESSIONNELLE		558	- 558	-100
635111 CFE	583		583	N/S
635120 TAXES FONCIERES		4 308	- 4 308	-100
Dotations aux amortissements sur immobilisations	8 234	15 948	- 7 714	-48,37
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPO	8 234	15 948	- 7 714	-48,37
Autres charges	20	5 515	- 5 495	-99,64
658000 CHARGES DIV.GEST.CO	20	5 515	- 5 495	-99,64
Total des charges d'exploitation (II)	12 859	36 124	- 23 265	-64,40
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-12 859	-16 930	4 071	24,05
Autres intérêts et produits assimilés	22 245	914	21 331	N/S
768100 INTERETS CAT	22 245	914	21 331	N/S
Total des produits financiers (V)	22 245	914	21 331	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions		50 115	- 50 115	-100
686620 DOT.PROV.IMMO.FINANC		50 115	- 50 115	-100
Intérêts et charges assimilées	6 409	6 409	6 409	N/S
661500 INTERETS COMPTES COURANTS	6 409	6 409	6 409	N/S
Total des charges financières (VI)	6 409	50 115	- 43 706	-87,21
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	15 836	-49 201	65 037	132,19
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	2 977	-66 130	69 107	104,50
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		226	- 226	-100
772000 PROD.DIV.COUR.S/EX.A		226	- 226	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital		310 000	- 310 000	-100
775000 PDTS CESSION ELEM. ACTIF		310 000	- 310 000	-100
Total des produits exceptionnels (VII)		310 226	- 310 226	-100

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital 675000 VAL. NETTE COMPT. ELEM. CEDES		197 080 197 080	- 197 080 - 197 080	-100 -100
Total des charges exceptionnelles (VIII)		197 080	- 197 080	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		113 146	- 113 146	-100
Impôts sur les bénéfices (X) 695000 IMPOTS S/LES BENEFIC	447 447	5 370 5 370	- 4 923 - 4 923	-91,68 -91,68
Total des Produits (I+III+V+VII)	22 245	330 335	- 308 090	-93,27
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	19 716	288 689	- 268 973	-93,17
RESULTAT NET	2 530	41 646	- 39 116	-93,92

6Tmatic

Liasse Fiscale

Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise 6Tmatic										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 14 RUE DE LA CARNOY RESIDENCE LA FEUILLERAIE 59130 LAMBERSART											
SIRET		4 9 3 8 5 6 6 2 9 0 0 0 2 4									
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2					
Exercice N clos le 31/12/2023											
ACTIF											
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *		028	24 702	030	20 050		4 652			
	Immobilisations financières * (1)		040	200 460	042	50 115		150 345			
Total I (5)		044	225 162	048	70 165		154 997				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052						
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070						
		Autres * (3)	072	2 935	074			2 935			
	Valeurs mobilières de placement		080	672 896	082			672 896			
	Disponibilités		084	39 628	086			39 628			
	Charges constatées d'avance *		092		094						
Total II		096	715 459	098			715 459				
Total général (I + II)		110	940 621	112	70 165		870 456				
PASSIF											
						Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120				197 000				
	Ecart de réévaluation		124								
	Réserve légale		126				22 285				
	Réserves réglementées *		130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131				522 499				
	Report à nouveau		134								
	Résultat de l'exercice		136				2 530				
	Subventions d'investissement		137								
	Provisions réglementées		140								
Total I		142				744 314					
Provisions pour risques et charges		Total II	154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164								
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166				1 200				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		169								
	Comptes courants d'associés		173				124 942				
	Autres dettes		175								
	Produits constatés d'avance		174								
Total III		176				126 142					
Total général (I + II + III)		180				870 456					
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2024

Formulaire obligatoire (Article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 6Tmatic		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 13/11/2023		Néant ☐	
A – RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
		Services *		217		218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitations reçues						226		
	Autres produits						230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises) *						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)						242	4 022	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	583			244	583	
	Rémunérations du personnel *						250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		
	Dotations aux amortissements *						254	8 234	
							255		
							256		
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259				260	20	
Total des charges d'exploitation (II)							264	12 859	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	(12 859)	
Produits financiers (III)		280	22 245			Charges financières (V)	294	6 409	
Produits exceptionnels (IV)							290		
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347			300		
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306	447	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	2 530	
B – RÉSULTAT FISCAL									
Report de la bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	2 530	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles *				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324				
	Divers * dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	447		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))				249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986	ZFU-TE (44. octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991						
	ZPANG 44. quaterdecies		345	Investissements et souscriptions	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire (44. septies)	993				
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350		
	Dédution exceptionnelle (Art 39 duodecies)		655	Dédution exceptionnelle (Art 39 duodecies A)	643				
	Dédution exceptionnelle (Art 39 duodecies B)		645	Dédution exceptionnelle (Art 39 duodecies C)	647				
	Dédution exceptionnelle (Art 39 duodecies D)		648	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 duodecies E)	641				
	Dédution exceptionnelle (Art 39 duodecies F)		990	Dédution exceptionnelle (Art 39 duodecies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2							352	2 977	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356			
Déficits antérieurs reportables *								360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2							370	2 977	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

DGFIP N°2033-B-SD 2024

Extension

AGE Experts-comptables janvier 2024

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 6Tmatic

Néant ☐*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		404	405			
	Autres	410	412	414	416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426			
	Constructions	430	432	434	436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446			
	Installations générales agencements divers	450	7 756	454	7 756	456		
	Matériel de transport	460	24 702	462	464	24 702		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	474	476		
Immobilisations financières		480	200 460	482	484	200 460		
TOTAL		490	232 918	492	494	7 756	496	225 162

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495	497	498	499				
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506				
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516				
	Constructions	520	522	524	526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	7 756	544	7 756				
	Matériel de transport	550	11 816	552	8 234	554	20 050		
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566				
TOTAL		570	19 572	572	8 234	574	7 756	576	20 050

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	Inst.agenc.divers									
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1	7 756	7 756								
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	7 756	580	7 756	582	584	586	581	587	589
		Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596		585	597		599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : 6Tmatic										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	50 115	632		634		636	50 115		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680	50 115	682		684		686	50 115		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres immobilisations incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD						780					
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982								
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis								
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter								
Déficits imputés			983								
Déficits reportables			984								
Déficits de l'exercice			960								
Total des déficits restant à reporter			970								
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378 652	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2024

Désignation de l'entreprise: 6Tmatic		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2023 et clos le: 31/12/2023		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122023

SIREN

4 9 3 8 5 6 6 2 9

Dénomination de l'entreprise

6Tmatic

Adresse (voie)

14 RUE DE LA CARNOY RESIDENCE LA FEUILLERAIE

Code postal

59130

Ville

LAMBERSART

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

1

Forme juridique	SAS	Dénomination	GENOSCREEN
N° SIREN (si société établie en France)	433996220	% de détention	
Adresse : N°	1	Voie	RUE CALMETTE
Code Postal	59800	Commune	LILLE
		Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

SAGE Experts-comptables, janvier 2024

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

 LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE		N° 2065-SD 2024	
IMPOT SUR LES SOCIETES		Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Timbre à date du service	
Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023
Régime simplifié d'imposition		X	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
6Tmatic 14 RUE DE LA CARNOY RESIDENCE LA FEUILLERAIE 59130 LAMBERSART			
SIRET		M61 :	
4 9 3 8 5 6 6 2 9 0 0 0 2 4			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées		Conseil en systèmes et logiciels informatiques	
Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal			
Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		2 977	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	
Autres PV imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %			
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre			
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom/Adresse	
		N°	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom/Adresse	
		N°	
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays			
		Nom	
		État de résidence	
		N°	
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			
OUI X NON			
Si oui, indication du logiciel utilisé			
SAGE COALA			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
CABINET DELPLACE & ASSOCIES SAS 85 B rue du Molinel 59700 MARCQ EN BAROEUL Tél: 0320999090			
CGA/OMGA		Tél:	
Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)	
Identité du déclarant :			
Date : 24042024		Lieu : LAMBERSART	
Qualité et nom du signataire		MAHIEU GERANT	
Signature :			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			
Examen de conformité fiscale (ECF)		Prestataire :	

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2024

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾ payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					e		
					f		
					g		
					h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)		
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.			
* SARL, tous les associés;		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:			
* SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
			Indemnités forfaitaires		Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1		2	3	4	5	6	7
LAETITIA DUFOUR		88					
14 RUE DE LA CONCORDE 59110 LA MADELEINE							
NICOLAS MAHIEU		88					
65 RUE EDOUARD VAILLANT 92300 LEVALLOIS-PERRET							
AYMERIC MAHIEU		88					
90 RUE CHAPTAL 92300 LEVALLOIS-PERRET							
Myriam MAHIEU		315					
AGATHE CAILLAUX		88					
647 Avenue du Golf 59710 MERIGNIES							
PHILIPPE MAHIEU		318					
14 RUE DE LA CARNOY 59130 LAMBERSART							
K DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES		à 0 %	à 15 %	à 19 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice					
		MVLT restant à reporter					
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS							
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice							

SAGE Experts-comptables janvier 2024

2024	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464																											
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)																													
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice																													
A- Règles de droit commun																													
Charges financières nettes de l'exercice	a																												
EBITDA fiscal de l'exercice	b																												
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)																												
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)																												
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé																													
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d																												
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e																												
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f																												
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation																													
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g																												
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h																												
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report																													
A- Suivi des charges financières nettes en report																													
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i																												
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)																												
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)																												
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)																												
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j																												
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k																												
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l																												
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report																													
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Stock à l'ouverture de l'exercice</th> <th>Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)</th> <th>Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)</th> <th>Stock à la clôture de l'exercice</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5 m</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4 n</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3 o</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2 p</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1 q</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N r</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5 m				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4 n				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3 o				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2 p				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1 q				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N r			
Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice																										
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5 m																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4 n																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3 o																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2 p																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1 q																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N r																													

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2024	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit							2468
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit		
						imputé sur le déficit de l'exercice /a	imposé à 10 % 7b	
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total								

SAGE Expertise-comptables janvier 2024

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2024)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

6Tmatic
14 RUE DE LA CARNOY RESIDENCE LA FEUILLERAIE 59130 LAMBERSART
49385662900024
6202A

Adresse du siège social si différente

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	2 977
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	42 500
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	2 977
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
Total lignes h à k	2 977

l III . Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)

(0)

m IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)

LTENG219B4 (2024)
PAGE 1/3

LTENG219B4 (2024)
PAGE 2/3

6Tmatic

[illegible]

6Tmatic

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

SAOÉ Experts-comptables Janvier 2024

6TMATIC

Société À Responsabilité Limitée au capital de 197 000,00 €

Siège social : 14 rue de la Carnoy

Résidence La Feuilleraie

59130 LAMBERSART

493 856 629 RCS LILLE METROPOLE



PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **ANNUELLE EN DATE DU 28 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit juin, à huit heures trente minutes, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Aymeric MAHIEU, gérant associé assiste également à la réunion.

Madame Lactitia MAHIEU-DUFOUR préside la séance en sa qualité de gérante associée.

Elle constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Elle déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis la présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

La présidente ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, elle met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2023, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 2 529.64 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	2 529.64 €
- Une somme de	2 529.64 €

affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance.

Dans le même temps, il a été établi une feuille de présence signée par les associés.

La gérance

